

La sécurité routière en Nouvelle-Calédonie, FOCUS sur

Le bilan **2019-2023** des accidents
mortels dont le responsable présumé
est un conducteur alcoolisé, un **CARP**



Table des matières

1. Bilan accidentalité	2
2. Indicateurs environnementaux	3
2.1. Répartition communale des accidents mortels et de leurs conséquences humaines	3
2.2. Répartition temporelle des accidents en nombre	4
2.2.1. Selon le jour	4
2.2.2. Selon le mois	4
2.3. Répartition des accidents selon la luminosité en nombre	4
2.4. Répartition des accidents selon le réseau routier en nombre	5
2.5. Répartition des accidents en/hors intersection en nombre	5
2.6. Répartition des accidents en/hors agglomération en nombre	6
2.7. Type de conflits	7
3. Profil du conducteur alcoolisé responsable présumé de l'accident mortel	7
3.1. Répartition des CARP selon le sexe	7
3.2. Répartition du permis de conduire du CARP	7
3.3. Répartition selon l'âge	7
3.4. Répartition selon le taux d'alcool	7
3.5. La conduite sous double influence	7
4. Synthèse	7

Définitions

Accident corporel : Accident survenu sur une voie ouverte à la circulation publique , impliquant au moins un véhicule, ayant eu pour conséquence humaine au moins une victime et ayant fait l'objet d'un procès-verbal des forces de l'ordre.

Tué : Victime décédée sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l'accident.

Blessé : Victime admise dans un hôpital plus de 24 heures (BH) ou ayant fait l'objet de soins médicaux, non hospitalisée ou admise comme patiente à l'hôpital moins de 24 heures (BNH).

CRITÈRE DE L'ÉTUDE

L'étude porte sur les accidents mortels survenus en Nouvelle-Calédonie pendant la période 2019-2023 dans lesquels le **responsable présumé est un conducteur alcoolisé**.

ANALYSE

1. Bilan accidentalité

Bilan accidentalité	Accidents corporels	Dont mortels	tués	Blessés
Situation globale	1442	226	260	2078
Accidents impliquant au moins un CARP	483	101	119	820

**CARP: conducteur alcoolisé responsable présumé*

Durant la période d'étude, 483 accidents corporels dont 101 mortels ont été provoqués par un conducteur alcoolisé, soit :

- **33,5%** des accidents corporels et **44,7%** des accidents mortels.

Ces pourcentages s'élèvent à 38% pour les accidents corporels et 56,1% pour les accidents mortels lorsqu'ils sont établis sur la base des cas pour lesquels toutes les données sont connues.

Ces 483 accidents ont induit 939 victimes : 119 tués et 820 blessés, soit

- **45,8%** des tués et **39,5%** des blessés.

2. Indicateurs environnementaux

2.1. Répartition communale des accidents mortels et de leurs conséquences humaines

Répartition par commune	Accidents mortels	Tués	Blessés
Bouloupari	4	4	8
Bourail	5	5	9
Canala	5	6	2
Dumbéa	5	5	5
Houailou	5	5	4
Ile des pins	1	1	2
Kaala-Gomen	3	3	3
Koné	1	1	0
Kouaoua	1	1	1
Koumac	5	7	4
La Foa	2	2	10
Lifou	2	2	2
Maré	4	4	3
Moindou	1	2	1
Mont-Dore	6	11	13
Nouméa	7	7	4
Ouvéa	2	2	7
Ouvéa	3	3	1
Païta	10	13	3
Poindimié	7	9	12
Ponérihouen	3	3	8
Pouébo	2	4	1
Pouembout	2	2	1
Poum	3	5	4
Poya	2	2	0
Thio	2	2	0
Touho	5	5	6
Voh	2	2	1
Yaté	1	1	2

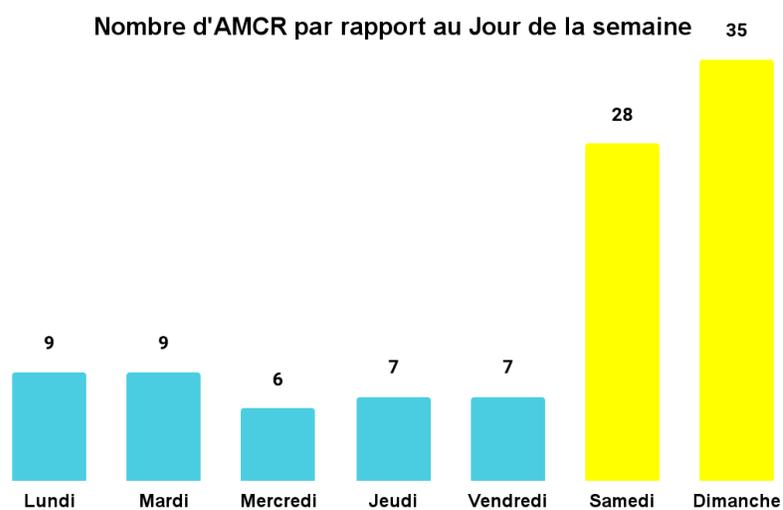
Par rapport à la répartition démographique de la Nouvelle-Calédonie, on observe une situation hétérogène entre les zones géographiques :

- 27,7% des AMCR dans le Grand Nouméa (Dumbéa, Mont-Dore, Nouméa et Païta) pour 67,2% de la population;
- 45,5% des AMCR en province Nord pour 18,4% de la population. Les communes les plus touchées sont Canala, Houailou, Koumac, Poindimié et Touho où sont survenus 26,7% des accidents mortels.

(Source: recensement de la population en Nouvelle-Calédonie - 2019, INSEE-ISEE-NC)

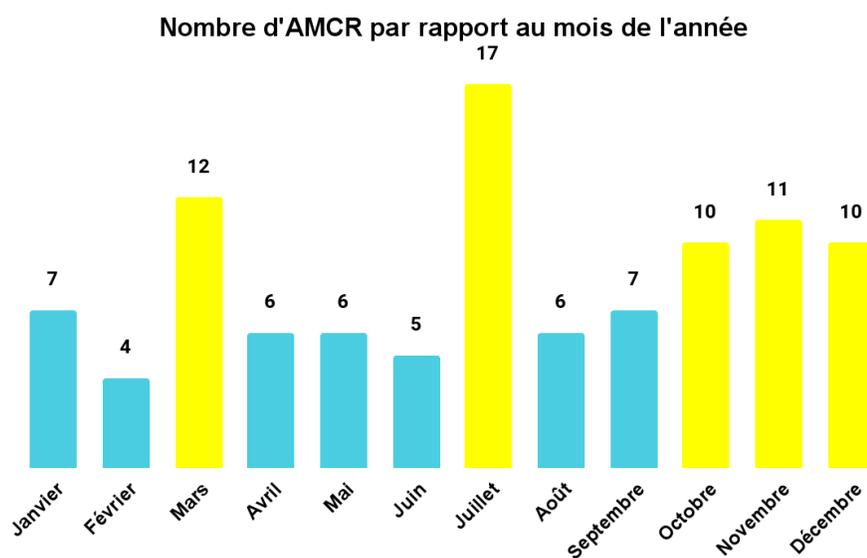
2.2. Répartition temporelle des accidents en nombre

2.2.1. Selon le jour



- 62,4% des accidents mortels ont lieu le **week-end (samedi/Dimanche)**.

2.2.2. Selon le mois



- On observe que :
 - => Le 4ème trimestre de l'année est le plus accidentogène,
 - => Les mois de mars et juillet enregistrent quant à eux un pic isolé.

2.3. Répartition des accidents selon la luminosité en nombre

Répartition par luminosité	Plein jour	Aube et crépuscule	Nuit
Accident mortels	38	4	59

- Plus de la moitié des accidents mortels ont eu lieu de nuit (58,4%)

2.4. Répartition des accidents selon le réseau routier en nombre

Répartition par type de réseau	Accidents mortels
Route territoriale	35
Route provinciale	23
Voie communale	42
Autres	1
Total	101

2.5. Répartition des accidents en/hors intersection en nombre

Répartition selon l'intersection	En intersection	Hors intersection	Autre
Accidents mortels	20	79	2

- 78,2% des accidents mortels ont lieu hors intersection

2.6. Répartition des accidents en/hors agglomération en nombre

Répartition selon l'agglomération	En agglomération	Hors agglomération
Accidents mortels	25	76

- 75,2% des accidents mortels ont lieu hors agglomération

2.7. Type de conflits

Plus de 7 accidents sur 10 se sont produits avec un véhicule seul (75,2%)

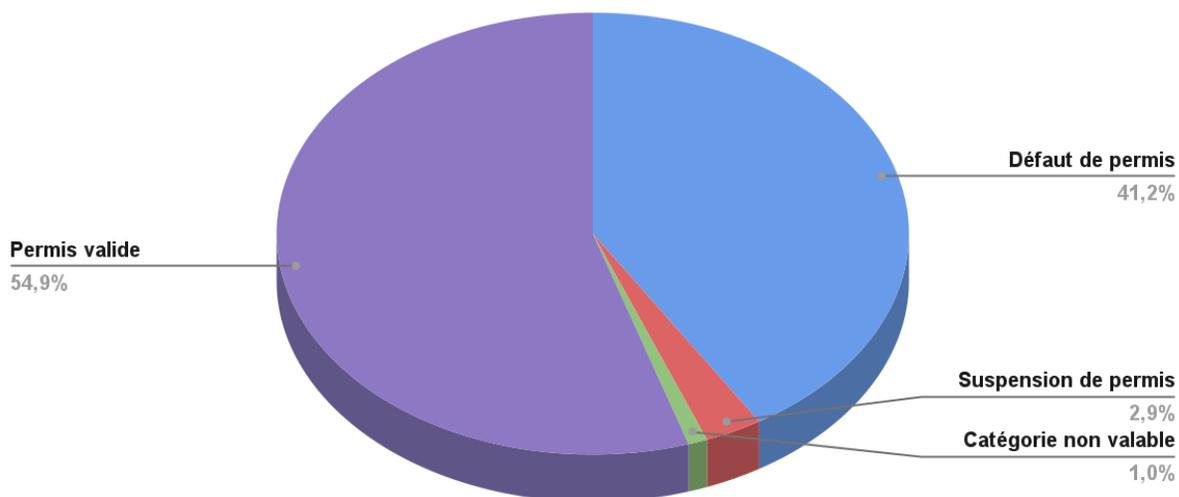
3. Profil du conducteur alcoolisé responsable présumé de l'accident mortel

3.1. Répartition des CARP selon le sexe

Dans plus de 9 cas sur 10, c'est un homme (95%)

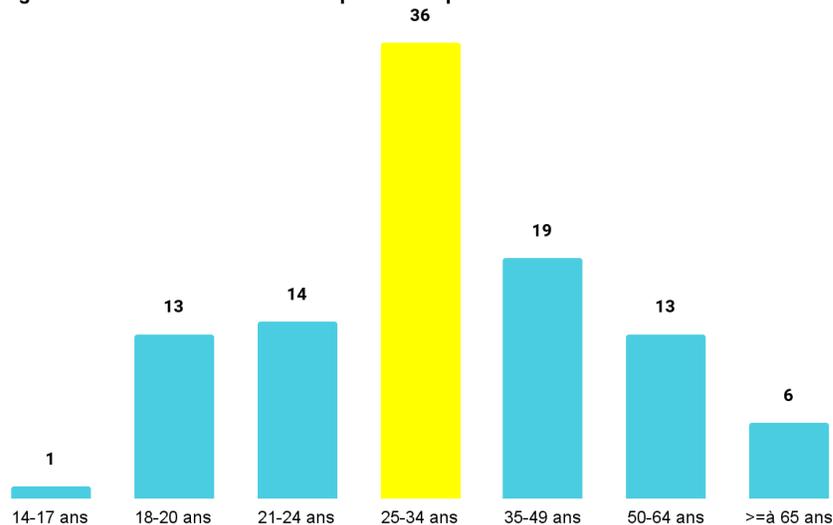
3.2. Répartition du permis de conduire du CARP

Situation du permis du conducteur alcoolisé responsable présumé d'un AMCR



3.3. Répartition selon l'âge

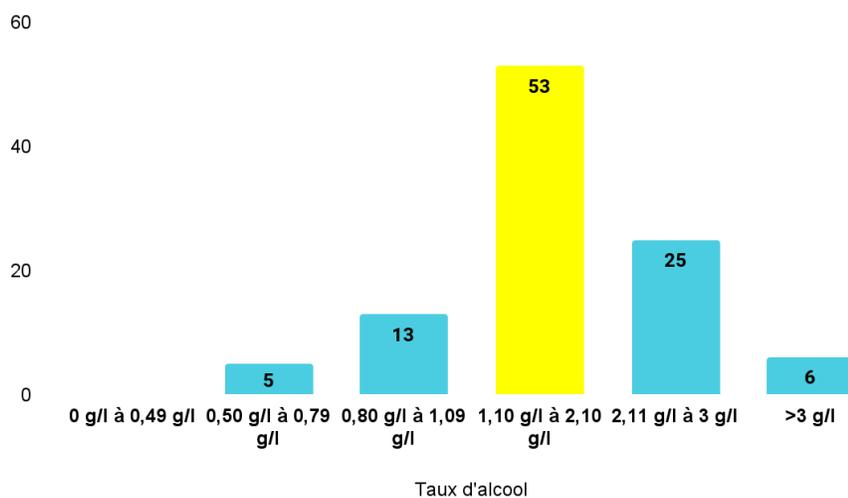
Age des conducteurs alcoolisés responsables présumés d'un accident mortel 2019-2023



- Plus du 1/3 des CARP ont entre 25 et 34 ans (35,3%) **alors qu'ils représentent 15,19%** de la population de la Nouvelle-Calédonie

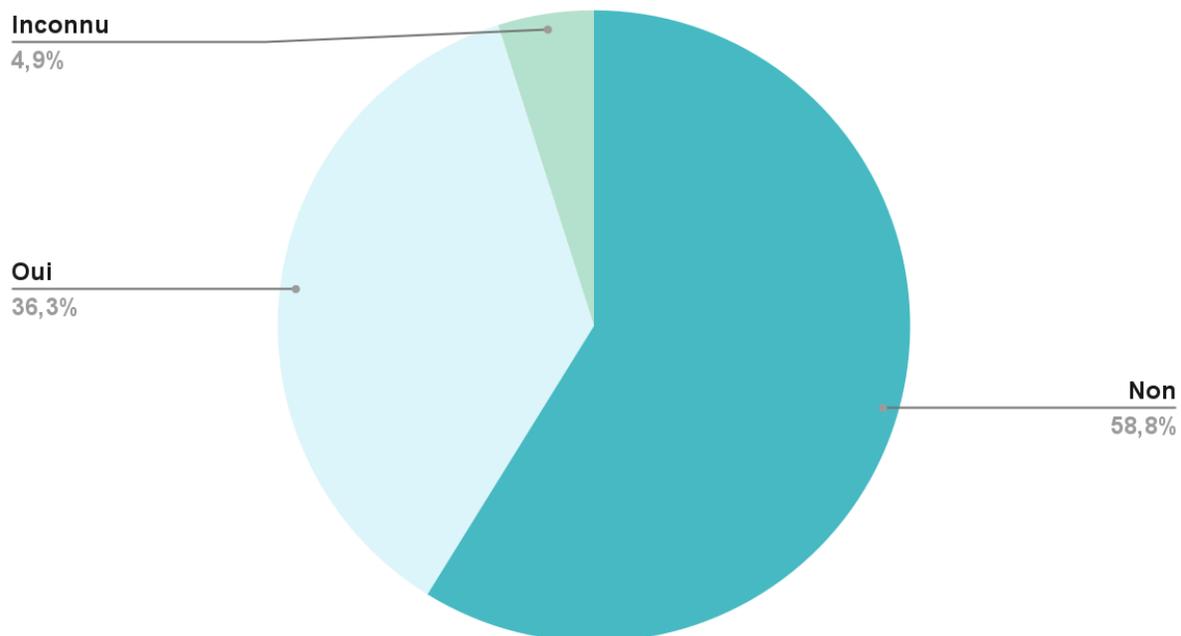
3.4. Répartition selon le taux d'alcool

Le taux d'alcool du conducteur responsable présumé de l'accident mortel



- Plus **9** conducteurs CARP sur 10 ont un taux délictuel (**95,1%**);
 - Plus du 1/3 des conducteurs CARP ont un taux supérieur ou égal à **2 g/l**.
- ### 3.5. La conduite sous double influence

Conduite sous double influence alcool/cannabis



- La proportion des conducteurs CARP sous double influence s'élève à **38,1%** lorsque la base de référence n'inclut que les cas pour lesquels la donnée est connue.

4. Synthèse

Le profil type du conducteur alcoolisé responsable présumé d'un accident mortel

- C'est un **homme (95%)**
- Il a entre **25 et 34 ans (35,3%)**
- Il conduit :
 - avec un **taux d'alcool élevé (1,72 g/l en moyenne)**
 - sous double influence (**Co-consommation alcool/cannabis 38,1%**)
- Il n'est **pas titulaire du permis de conduire (41,2%)**
- Il circule **le week-end (62,4%)**

Il a provoqué près de **la moitié des tués en Nouvelle-Calédonie (45,8%)**

Cette proportion s'élève à 57% lorsque le pourcentage est établi sur la base des cas pour lesquels la donnée est connue.

Besoin de plus d'informations : <https://dittt.gouv.nc/securite-routiere>

Version édition du 18/10/2024 - Bilan CARP 2019-2023